



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le budget de la Ville de Laval pour l'année 2026 sera présenté au conseil municipal, pour adoption, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le vendredi 19 décembre 2025, à 10 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval.

DONNÉ À LAVAL
Ce 10 décembre 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut